

District de la Creuse**Siège social :**

17 Rue Jean Bussière
Boîte Postale n° 2
23001 GUERET Cedex

Accueil :

Guillaume LACAN
Véronique CHANUDET
Tél. : 05.55.52.09.85
Fax : 05.55.52.02.24

Site et E-mail :

Site : <http://foot23.fff.fr>
E-mail : district@foot23.fff.fr

**Horaires d'ouverture
des Bureaux****Du 15 novembre au 15 mars**

Lundi : 9h-12h et 13h30-17h30
Mardi, jeudi, vendredi : 8h-12h et 13h30-17h30

Mercredi : 8h-12h

Du 15 mars au 15 novembre

Lundi, mardi, jeudi : 8h-12h et 13h30-17h30

Mercredi : 8h-12h

Vendredi : 8h-12h et 13h30-17h00

ENGAGEMENTS 2018/2019

**Retrouvez ci-après les dates limites d'engagement
des équipes pour la saison 2018/2019**

- **Seniors (garçons et filles) : 16 juillet 2018**
- **U13 à U19 : 20 août 2018**
- **Futsal et Foot-Loisir : 30 août 2018**
- **Jeunes Féminines : 30 août 2018**
- **U7 à U11 : 10 septembre 2018**

Agenda**Mardi 17 juillet 2018 :**

- 18h30 : Commission Foot-Loisir

Jeudi 19 juillet 2018 :

- 18h45 : Commission de Gestion des
Compétitions Seniors

Mercredi 25 juillet 2018 :

- 18h15 : Commission de Discipline

Jeudi 26 juillet 2018 :

- 18h30 : Comité de Direction

**Sommaire**

Page 2 et 3 : convocations réunions

Pages 4 à 13 : PV de l'Assemblée
Générale

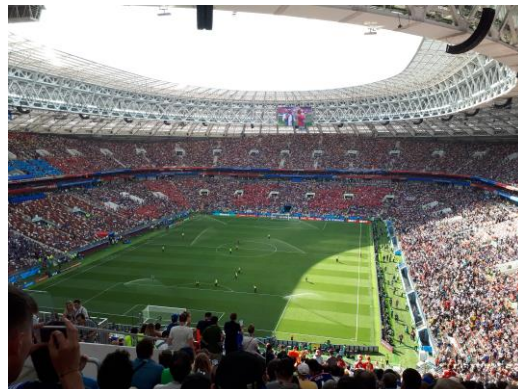
Pages 14 à 17 : informations diverses

**LA CREUSE AVEC LES BLEUS !!**

Le stade Loujniki de Moscou accueillera ce dimanche 15 juillet 2018 la Finale de la Coupe du Monde qui opposera la FRANCE à la CROATIE.

**Le football creusois adresse ses chaleureux
encouragements à notre équipe nationale.**

APPORTEZ NOUS LA DEUXIÈME ETOILE !!!!



ALLEZ LES BLEUS !!!!



COMMISSION FOOT-LOISIR

CONVOCATION

Destinataires : MM. LEYNIAT, FORT, MARGUINOT, ROBERT.

Pour invitation : Mme FOUCAULT, M. BORD.

Pour information : M. LAFRIQUE.

Vous êtes prié (e) d'assister à la réunion de la **COMMISSION FOOT-LOISIR** qui aura lieu le

MARDI 17 JUILLET 2018 à 18 H 30 à GUERET au Siège du District

ORDRE DU JOUR

- Mise en place d'un questionnaire
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.



COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS SENIORS

CONVOCATION

Destinataires : Mme MAGNAT L., MM. BERNARD, BETOUX, MAUMEGE, PARIS, PLANCHAT, ROBERT, VILLATTE J-C.

Pour information : M. LAFRIQUE.

Vous êtes prié (e) d'assister à la réunion de la **COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS SENIORS** qui aura lieu le

JEUDI 19 JUILLET 2018 à 18 H 45 à GUERET au Siège du District

ORDRE DU JOUR

- Proposition de composition des Poules
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.



COMMISSION DE DISCIPLINE

CONVOCATION

Destinataires : MM. BLERON, BOUYERON, BUXERAUD, DUFAUD, FARSAT, GODARD B., LELACHE, MARGUINOT, NATUREL, PARIS N., SUERINCK.

Pour information : M. LAFRIQUE.

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la **COMMISSION DE DISCIPLINE** qui aura lieu le

MERCREDI 25 JUILLET 2018 à 18 H 15 à GUERET au Siège du District

ORDRE DU JOUR

- Audition
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.

COMITE DE DIRECTION

CONVOCATION

Destinataires : MM. LAFRIQUE, AUBLANC, BETOUX, CHANUDET, DUFAUD, MOUTON, Mme LORCERIE, MM. DELAGE, GAYET, COUBRET, APOLLARO, BEAUGE, COUTY, FARSAT, LEYNIAT, MAUMEGE, PARIS, PETIT, ROBERT, Mme VEDRINES, M. WAILLIEZ, Dr ZARROUK.

Pour invitation : Mmes GUITARD, PENICHON, MM. BLERON, DESHERAUD, GODARD J-C., JEANDEAU, MARTINEZ, MULOT, TESTIER (Présidents de Commissions) ; Mlle CHANUDET, MM. LACAN, LACOTE, TRICOCHÉ (salariés).

Vous êtes prié (e) d'assister à la réunion du **COMITE DE DIRECTION** qui aura lieu le

JEUDI 26 JUILLET 2018 à 18 H 30 à GUERET au Siège du District

ORDRE DU JOUR

- Informations du Président
- Homologation des Poules Seniors
- Opération Féminisation : 12 août 2018
- Cellule Départementale de Veille contre les violences dans le sport
- Nomination des Commissions
- Activité des Commissions
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.



ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

**VENDREDI 8 JUIN 2018 à 19 heures 30,
Salle de Conférences du Crédit Agricole Centre-France à Guéret**

Présents : MM. LAFRIQUE (Président), AUBLANC, BETOUX, CHANUDET, DUFAUD, MOUTON, MM. DELAGE, COUBRET, GAYET, BEAUGE, COUTY, LEYNIAT, MAUMEGE, PARIS, PETIT, ROBERT, WAILLIEZ (représentant M. ENNJIMI, Président de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine), ZARROUK.

Excusés : Mme DEBATTE (Préfète de la Creuse) ; M. ANDRIEU (Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) ; M. LAGRANGE (Président du CDOS 23) ; Mme CRESPEAU, M. PIROT (Membres du Comité d'Honneur) ; Mme LORCERIE, MM. APOLLARO, FARSAT (Membres du Comité de Direction) ; MM. BLERON, MULOT, NATUREL, VOISIN (Membres cooptés) ; M. LAMOULINE (co-Président de l'Amicale des Educateurs) ; MM. TRICOCHÉ (Cadre Technique Fédéral), LACOTE (Conseiller Départemental du Football d'Animation).

Assistent : M. TURPINAT (Député suppléant de la Creuse, représentant le Député Jean-Baptiste MOREAU) ; M. ARKI (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) ; M. OVAN (Président de l'UNAF 23) ; Mme VEDRINES, MM. DESHERAUD, LACROIX (Membres cooptés) ; Mlle CHANUDET (Employée Administrative), M. LACAN (Secrétaire Administratif).

Clubs présents : AHUN (M. COUBRET) - AUBUSSON EF (M. LEPRINCE) - AUZANCES (M. PEROCHÉ) - BELLEGARDE EN MARCHE (M. HARDIBO) - BENEVENT-MARSAC (M. ROBERT) - BETETE-ROCHES (M. VILLATTE) - BONNAT (M. ROUSSILLAT) - BORD St GEORGES (M. CARRAT) - BOURGANEUF (M. BOSLE) - BOUSSAC (M. MOULINAT) - BUSSIÈRE-DUNOISE (M. MAUCHAUSSAT) - CHAMBON (M. BEAUFILS) - CHAMPAGNAT (M. LAURENSEN) - CHARRON (M. DUMONTAUX) - CHENERAILLES (M. MAURINET) - CHENIERS (Mme POISSONNIER) - CLUGNAT (M. BOURSAT) - LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (M. LEYNIAT) - CREUSE AVENIR 2005 (M. BIGOURET) - CREUSE MAGHREB (M. BADDI) - DONTREIX (M. DUMONTAUX) - DUN-NAILLAT (M. DELUCHAT) - EVAUX-BUDELIÈRE (M. CHIRADE) - FELLETIN (M. MASSON) - FLAYAT (M. ROSSEEL) - FOOT GENERATION 2000 (M. DUFAUD) - LA FORET DU TEMPLE (Mme PEYNIN) - FURSAC (M. BRESSY) - GOUZON AVENIR (M. DUFAUD) - GRAND-BOURG (Mme LAINE) - ES GUERETOISE (M. DEBELLUT) - LAVAVEIX LES MINES (M. DUMAIGNAUD) - LEPAUD (M. RAYET) - LUSSAT (Mme BOURRAT) - MAINSAT-SANNAT (M. GATIER) - MAUTES (Mme BUSSET) - MAYOTTE CREUSE (M. RASOLONJATOVO) - MEASNES (M. NANDILLON) - MERINCHAL (M. ROSSEEL) - NORD EST CREUSE (M. ROUSSON) - NOUZIER-S-LA CELLETTE (M. MOUTON) - PARSAC (M. DELAGE) - PETITE-CREUSE (M. DALLOT) - PEYRAT LA NONIÈRE (M. PUIBOUBE) - RETERRE-FONTANIERES (M. MERITET) - ROUGNAT (M. CHARPENTIER) - ROYERE DE VASSIÈRE (Mme FOUCAULT) - SARDENT (M. BERNICAL) - SOSTRA FUTSAL (M. GODARD) - ESM LA SOUTERRAINE (M. BARDAUD) - SUD EST CREUSE (M. LAFRIQUE) - St AGNANT DE VERSILLAT (Mme PENOT, M. COURET) - St AMAND (M. LAURENSEN) - St DIZIER-LEYRENNE (M. PLANCHAT) - St FIEL (M. PEYNE) - St MAURICE ES (M. DUMIGNARD) - St SEBASTIEN-AZERABLES (M. BOURNAVAUD) - St SILVAIN-MONTAIGUT (M. PINLON) - St SULPICE LE GUERETOIS (M. LAFAYE) - St SULPICE-St GEORGES (M. FAVRE) - St VAURY (M. BERNARD) - Ste FEYRE (M. GENTY) - VALLIÈRE (M. ECOBICHON) - VIEILLEVILLE (M. BODEAUD).

Clubs absents : JARNAGES - NEW TEAM.

Début de l'Assemblée Générale : 19 heures 35.

En préambule, le Président constate le quorum au vu de la liste d'émargement, et déclare l'Assemblée ouverte.

1 - ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES ASSEMBLEES GENERALES ELECTIVE ET ANNUELLE DU 26/05/17 ET FINANCIERE DU 17/11/17

En l'absence de remarque, le Président soumet les procès-verbaux aux voix.

Ces procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.



2 - ALLOCUTION DU PRESIDENT

« Le deuxième point de l'ordre du jour appelle l'allocution du Président.

C'est donc avec plaisir que je vais me plier à l'exercice.

Je commencerai par vous remercier toutes et tous de votre présence ce soir, pour ce rendez-vous annuel de fin de saison.

Merci pour l'intérêt que vous portez à notre District et pour les bonnes relations d'ensemble qui nous font avancer.

Je veux bien sûr aussi remercier les personnes qui nous entourent ce soir :

- M. Vincent TURPINAT, Député suppléant, représentant Jean-Baptiste MOREAU.

Voilà bien longtemps que nous n'avions reçu le Député à cette tribune.

Merci de ta présence.

- notre collègue David WAILLIEZ représente le Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine Saïd ENNJIMI, retenu par les Finales U13 Nationales à Capbreton dans les Landes

- M. Antoine ARKI, Inspecteur Jeunesse et Sports à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

Je dois vous présenter les excuses de :

- Mme la Préfète de la Creuse, nouvellement installée.

J'aurais l'occasion de faire sa connaissance la semaine prochaine lors d'un déjeuner en Préfecture.

- Mme SIMONET, Présidente, et M. DAUNY, Vice-Président, du Conseil Départemental de la Creuse.

- Jean-Louis LAMOULINE, Président de l'Amicale des Educateurs.

- Christian LAGRANGE, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse, fidèle de nos Assemblées Générales, qui a repris ses activités après des ennuis de santé.

- parmi nos collègues du Comité, Michèle LORCERIE, absente pour des raisons familiales, Thierry FARSAT, Patrice APOLLARO, et des Commissions Monique CRESPEAU, Bernard MULOT, Jean-Pierre NATUREL.

- Franck TRICOCHÉ, notre CTD, retenu par des obligations personnelles, et Sylvain LACOTE, CDFA.

Notre football est en perpétuelle évolution, il devient difficile pour notre petit District de s'en sortir...

Nous évoquerons le sujet financier au moment du vote du budget 2018/19.

Côté sportif, la réforme territoriale, et donc la naissance de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, a eu les effets que l'on pouvait craindre.

La disparition de la Régionale 4 va propulser quatre de nos bons clubs en Championnat Départemental, avec les cascades qui suivent jusqu'en bas...

Fort heureusement, l'ES Guérétoise devrait se maintenir en Régionale 1 et quatre clubs figureront en Régionale 2.

Bravo à Gouzon, La Souterraine, Boussac et Aubusson pour cette belle saison.

Avec pour compléter le tout, deux équipes qui évolueront en Régionale 3.

Tous mes compliments à l'US St Fiel pour son retour en Ligue.

Puisque je commence par aborder les compétitions, c'est plutôt logique, un point noir cette saison : le calendrier et les intempéries.

Si le calendrier général élaboré à l'échelle de notre nouvelle Ligue n'était pas trop adapté à notre secteur géographique, il faut bien dire que l'hiver et le printemps particulièrement pluvieux n'ont pas aidé au bon déroulement des compétitions.

Et nous ne terminerons que le 24 juin, ce qui fait bien tard.

Mais je dois aussi aborder en corolaire le problème de la disponibilité des terrains.

Il est évident qu'un Arrêté Municipal déposé en bonne et due forme s'impose.

Loin de moi l'idée de le contester.

Et, dans ce cas, on ne doit pas jouer.

Mais ce qui me soucie, c'est la procédure...

Le fait que la Convention entre la Fédération Française de Football et l'Association des Maires de France ait été dénoncée nous laisse totalement désarmés.



A mon avis, il y a urgence que l'on se mette autour d'une table pour examiner la question, car si l'absence de procédure peut impliquer quelques abus, j'en ai conscience en écoutant les plaintes de certains clubs, elle provoque aussi beaucoup d'hésitations et de tergiversations qui compliquent la vie des clubs, du District et des mairies.

Je demande donc instamment à la Commission des Terrains de se pencher sur le sujet durant l'été.

Je propose la mise en place d'un Groupe de Travail avec des représentants des clubs et des collectivités, afin de travailler à l'élaboration d'une procédure pour l'hiver prochain.

Si vous êtes volontaires pour nous aider sur le sujet, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Autre point que je souhaiterais aborder, je parlais tout à l'heure d'évolution...

En passant d'ailleurs, je tiens à vous féliciter chaleureusement pour votre implication dans l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée.

Ce qui pouvait passer pour une contrainte a finalement été plutôt bien digéré, et les avantages du dispositif l'emportent sur les désagréments...

Même si il semblerait que les services attendus ne sont pas tous rendus, pour exemple le signalement des joueurs suspendus.

On poursuivra rapidement le déploiement en direction des matchs de jeunes.

Il est évident que le football d'aujourd'hui n'est plus celui d'il y a 25 ans.

On perd des licenciés, à l'inverse de la tendance au niveau national.

Vous l'avez vu dans le rapport moral rédigé par Michèle, on est pour la première fois en dessous des 5.000.

On peut espérer que la Coupe du Monde nous apportera un succès sportif, qui nous permettrait de repasser sur la barre de ce palier symbolique.

Bien sûr la démographie creusoise ne nous aide pas, c'est une évidence.

Mais il faut peut-être admettre aussi que la compétition telle qu'on la propose actuellement ne donne plus satisfaction à certains.

Les mentalités ont évolué, il ne faut pas se le cacher...

Voyez en ville l'essor de la pratique dans les salles privées.

Aussi, il est apparu intéressant à certains d'entre nous d'essayer de relancer le Foot-Loisir.

Notre Commission Départementale vient d'être réactivée et a prévu de vous consulter pour mieux cerner les attentes.

Que devons-nous mettre en place ?

Ça tombe bien, puisque cette semaine, le club de Royère de Vassivière s'est manifesté à ce sujet.

Lors des questions diverses je demanderai à Vanessa FOUCAULT d'intervenir.

Autre sujet d'actualité, les incivilités.

Fort heureusement, la Creuse ne connaît pas de gros soucis.

Et, même si la saison n'est pas terminée, je peux m'appuyer sur le compte-rendu de Claude BLERON pour dire que, globalement, tout s'est plutôt bien passé, sans cas grave.

C'est une satisfaction pour notre football départemental.

Mais il faut bien concéder, quand même, que les contestations et incivilités polluent notre sport, comme la vie dans son ensemble d'ailleurs ; ce n'est pas le triste privilège du foot !

En plus nous ne sommes pas aidés par l'exemple venu du haut niveau...

Dans cette optique, la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine a souhaité généraliser le carton blanc, que nous connaissions jusqu'alors dans les matchs de jeunes.

Nous ne pouvons que nous associer à cette démarche qui va dans le bon sens.

Il faudra par contre être vigilant sur l'application.

David WAILLIEZ interviendra tout à l'heure pour vous expliquer les grands principes.

C'est assurément une bonne mesure, mais elle va pénaliser les finances du District, c'est clair.

Il faut savoir ce que l'on veut me direz-vous, à juste titre.

On ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre... ok.

L'objectif principal est bien d'assainir notre sport et la Ligue devrait nous aider à assumer financièrement.

Je me dois malheureusement de revenir sur l'aspect financier et le devenir de notre instance.

Nous avons au fil des années mis en place les moyens de bien travailler et de vous rendre le service que vous êtes en droit d'attendre.

Mais jusqu'à quand... ?

On se retrouve les manches, je vous assure.

La Commission Partenariat, notamment Laurent GAYET, travaille et les premiers effets vont se faire sentir avec l'apport de quelques sponsors.

Des petites conventions de partenariat ont été signées pour la saison prochaine.

Par ailleurs le contrat NIKE signé par la Fédération Française de Football prend pour la première fois en compte les Districts, merci à notre Président Noël LE GRAET, et l'équipementier va nous fournir début 2019 pour 7.500 euro de matériel.

Ce sera une belle économie pour nous...

A ce sujet d'ailleurs, des offres à tarif préférentiel ont été proposées aux clubs.

N'hésitez pas à contacter les commerciaux de NIKE pour des informations.



Enfin, vous serez peut-être surpris par l'annonce, mais le District organisera un après-midi dansant, le samedi 16 septembre à Ste Feyre, sur une idée de Pierrot PETIT.
Il nous faut trouver de nouvelles ressources.

J'avais commencé cette petite allocution par des remerciements.
Il m'en reste à formuler, à l'intention de tous mes Collègues bénévoles et salariés du District.
Cette saison a été un peu particulière pour moi, et pour nous par voie de conséquences.....
Ma situation professionnelle a évolué depuis mon élection au Comité Exécutif de la Fédération Française de Football en mars 2017.

Depuis un an, le 12 juin 2017 exactement, je suis en disponibilité de mon poste au Centre de Gestion, et travaille désormais pour le compte de la Fédération Française de Football.

Ce qui veut dire que je suis très souvent en déplacement, à Paris, dans toute la France et à l'étranger, pour traiter les dossiers qui me sont confiés ou pour représenter le Président.

Le fait d'être salarié du football me laisse des disponibilités plus grandes qu'avant pour gérer le District, mais, par contre, m'amène à des absences plus longues.

Et je dois dire que ces absences passent pratiquement inaperçues grâce au travail inlassable de nos cinq Vice-Présidents, très efficaces chacun dans leur domaine.

Inutile de vous dire combien je leur fais confiance et que j'apprécie leur engagement, vous aussi je l'espère !

A ces remerciements, j'associe l'ensemble de nos élus du Bureau et du Comité, et bien sûr tous les Présidents et Membres des Commissions.

Sans oublier nos quatre salariés, Véronique, Guillaume, Sylvain et Franck.

Pour eux aussi, ce n'est pas toujours facile.

Mais je veux souligner leurs compétences et leur esprit, ils sont à votre service, au service de l'intérêt général, toujours dans le respect et avec bonne humeur.

Je suis très fier de cette équipe qui m'entoure.

Notre structure tient la route administrativement, l'objectif à court terme sera de préserver nos emplois.

Idem pour les clubs.

Sept d'entre eux ont la chance de bénéficier de la présence d'un salarié, dans le cadre des emplois associatifs de l'ex-région Limousin.

Mais ce dispositif s'éteindra fin 2020, la région Nouvelle Aquitaine ne souhaitant ou ne pouvant pas le prolonger.

2020 c'est demain....

Il s'agit donc d'anticiper ce qui pourrait être une catastrophe pour notre football creusois.

Car ces jeunes sont les éléments moteurs des clubs concernés et constituent aussi la force vive de notre Commission Technique.

Alors que se passerait-il sans eux ?

J'ai comme l'impression d'écrire la « Chronique d'une mort annoncée ».

Le football creusois ne s'en remettra pas.

J'ai donc souhaité que l'on travaille sur ce sujet vital et, avec Franck TRICOCHÉ, nous avons déjà rencontré les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

Affaire à suivre.

Les temps sont durs, c'est une évidence.

Et pourtant, toutes ces difficultés ne doivent pas masquer le formidable travail réalisé au sein de nos 66 clubs, le rôle joué par nos bénévoles dans la vie locale, l'animation de la commune et l'éducation des enfants.

Il faut sans cesse rappeler combien le football constitue un merveilleux vecteur de socialisation, au même titre que la famille ou l'école.

Malheureusement, cette notion n'est pas toujours prise en compte.

A ce titre, la diminution très importante des crédits CNDS a porté un bien mauvais coup à nos clubs qui jouent ce rôle de formation et d'encadrement des plus jeunes.

C'est une ressource financière qui disparaît pour nos clubs...

Quelle mouche a bien pu piquer les conseillers de la Ministre des Sports pour proposer une telle réforme, dénuée de bon sens ?

Encore une décision prise loin des vérités du terrain, c'est désolant....

C'est franchement regrettable et justifie ce petit coup de gueule.

Vincent, je compte sur toi pour faire remonter à notre Député.

De même, décidément, de nombreuses réunions ont été organisées pour mettre en place le fameux Plan pour la Creuse.

Le monde sportif, et donc le football, y a été associé.

Quelle ne fut pas ma surprise de constater que le sport est absent des différentes mesures, sauf les sports de nature !!!!

Mon objectif n'est pas d'être désagréable, mais quand même.....



Certains veulent faire de Guéret une base VTT pour la préparation des Jeux Olympiques 2024, pourquoi pas ! Mais nous, qui bossons au quotidien pour le devenir de nos jeunes, pour l'animation de notre territoire, pour le lien intergénérationnel, et j'en passe, RIEN !

Il paraîtrait pourtant judicieux de préserver l'existant qui souffre.

Là encore c'est décourageant...

J'aurai, je l'espère, l'occasion d'en parler à Mme la Préfète puisque je fais partie d'un cercle très restreint invité à la rencontrer la semaine prochaine.

Tous ces messages, je m'escrime à les faire passer désormais au plus haut niveau du foot français.

C'est un combat difficile, car on est loin de la base...

Mais c'est tellement passionnant.

Et je peux vous assurer que je considère la moindre avancée comme une victoire.

Par exemple, le fait qu'un arrosage intégré ou la pose d'ALGECO soit désormais finançables par le Fonds d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A.).

Contrairement à ce que pensent certains, j'arrive parfois à être écouté.

Vous pouvez être certains que je me bats au quotidien pour notre football de la base.

Pour conclure, je veux vous donner quelques rendez-vous de cette fin de saison.

Les Finales des Coupes les 23 et 24 juin, la Soirée des Récompenses le vendredi 6 juillet à Bourgneuf.

Et, auparavant, l'Assemblée Générale de la Ligue au Futuroscope le samedi 16 juin.

A ce sujet, merci aux clubs qui comptent s'y rendre de nous le faire savoir, pour faciliter la répartition des pouvoirs, en vous rapprochant de Serge AUBLANC ou Guillaume après la réunion ...

Mais je ne pourrai terminer sans adresser nos encouragements, ceux de l'ensemble du football creusois, à l'Equipe de France de Didier DESCHAMPS.

Nous serons les premiers supporters de cette équipe aux valeurs affirmées et dont le talent sera, je l'espère, récompensé.

Encouragements aussi à l'Equipe de France Féminines U20 qui disputera la Coupe du Monde à domicile, courant août en Bretagne.

Cette Sélection est dirigée par Jean-Yves FUSTEC, chef de délégation, et Gilles EYQUEM, le coach, tous deux sont de notre ligue.

Enfin, je conclurai par quelques mots de félicitations et d'encouragements au jeune Rayen KHARRADJI.

Ce bourganiaud, licencié à l'ES Guéretoise, a été retenu pour intégrer le Pôle France Futsal basé à Lyon.

Rayen a conquis le jury par ses qualités techniques mais aussi ses valeurs morales.

A 15 ans, il se lance dans le grand bain et fait honneur à la Creuse.

Je serai très fier de la présenter demain après-midi à Lyon au Président de la Fédération Française de Football.

Comme quoi, même en venant de la Creuse, on peut accéder au haut niveau, c'est tout le bonheur que l'on peut souhaiter à Rayen.

Et c'est une note pleine d'espoir pour terminer cette première intervention de la soirée.

Je vous remercie de votre attention. »

3 - DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Dans l'optique des éventuels votes au cours de la soirée, le Président demande trois volontaires de clubs qui seront placés sous la responsabilité de Bernard GODARD, et sous la surveillance de Jacques DESHERAUD, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

MM. BARDAUD (ESM La Souterraine), BERNARD (US St Vaury) et MOULINAT (CS Boussac) sont désignés par l'Assemblée.



4 - ELECTION AU COMITE DE DIRECTION

Le Président rappelle qu'il y a lieu de pourvoir un poste vacant, suite à la démission de M. Cyril VILLATTE le 15 novembre 2017.

Un appel à candidatures a été réalisé dans les conditions statutaires.

Le Président demande à Mme Valérie VEDRINES, dont la candidature a été validée par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales puis par le Comité de Direction, de se présenter.

Cette dernière, dirigeante au FC Dontreix, se présente en quelques mots.

Le Président demande aux clubs s'ils souhaitent un vote à bulletin secret.

Ces derniers refusant, l'élection a lieu à main levée, Mme Valérie VEDRINES est élue à l'unanimité des clubs présents.

Le Président la félicite et lui souhaite la bienvenue dans l'équipe du District.

5 - DISCUSSION ET VOTE DU RAPPORT MORAL 2017/2018

Le Président rappelle que la Secrétaire Générale Michèle LORCERIE a dressé le bilan de la saison 2017/2018 dans le journal Foot Hebdo paru le 1^{er} juin.

Comme à l'habitude, le compte-rendu d'activité des 22 Commissions qui façonnent la vie du District était annexé à ce bilan.

Le Président en profite pour remercier tous ceux et celles qui se sont beaucoup investis cette année encore pour le bon fonctionnement de notre instance.

Et il insiste particulièrement sur le rôle des 81 Présidents et Membres des Commissions, véritable force opérationnelle du District pour mettre en place la politique décidée par le Comité de Direction.

Avant de passer au vote, Jean-Pierre BETOUX, Président de la Commission de Gestion des Compétitions Seniors, donne les noms des Champions Départementaux :

- Division 1 : US St FIEL (1)
- Division 2 : RFC Ste FEYRE (1)
- Division 3 : SS BONNAT (1)
- Division 4 : US CHENIERS (1)

Il précise que les accessions et rétrogradations ne peuvent être transmises ce soir, du fait de dossiers encore en cours d'homologation.

Intervention de Mme PEYNIN (La Forêt du Temple) qui demande la même chose pour les féminines. Antoine DELAGE, co-Président de la Commission Féminine, donne les informations :

- Division 1 : US VALLIERE (1)
- Division 2 : RFC Ste FEYRE (1)
- Division 3 : USC BOURGANEUF (1)
- Accédent en Division 1 : RFC Ste FEYRE (1) et entente AUZANCES-RETERRE-FONTANIERES (1)
- Rétrogradé en Brassages : entente EVAUX-BUDELIERE-MAINSAT-SANNAT (1)

Ces précisions apportées, Philippe LAFRIQUE demande aux clubs s'ils ont des questions.

En l'absence, il met le rapport moral au vote, celui-ci est adopté à l'unanimité des clubs présents.



6 - DISCUSSION ET VOTE DU BUDGET 2018/2019

Le Président laisse ensuite la parole à Serge AUBLANC, Vice-Président Trésorier.
Mais avant, il précise que le budget a été établi en fonction de la perte actée de quelques subventions.

David WAILLIEZ indique que, en cas d'excédent au niveau de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine, celui-ci sera partagé en douze parts égales pour les Districts.

Serge AUBLANC présente le budget suivant, en détaillant les lignes.

BUDGET 2018/2019 (Projet)

RECETTES	
Cotisations (<i>Membres indépendants</i>)	350
Amendes, sanctions, frais de dossier, frais de gestion	38 000
Engagements (<i>Championnat, Coupes</i>)	27 000
Subvention F.F.F. (<i>Cadre Technique</i>)	22 000
Subvention F.F.F. (<i>C.D.F.A</i>)	19 000
Subventions F.F.F. (<i>Indemnité préformation</i>)	7 600
Subvention F.F.F./L.F.N.A (<i>Subvention Fédérale</i>)	19 000
Subvention F.F.F et L.F.N.A (<i>Subvention Fédérale, Convention d'Objectifs, fonctionnement, licences</i>)	57 000
Subvention L.F.N.A (<i>Cadre Technique</i>)	22 000
Subvention DDCSPP (<i>C.P.O</i>)	17 000
Subvention Conseil Départemental (<i>C.P.O</i>)	16 000
Conseil Régional (<i>Région A-L-P-C, emplois associatifs</i>)	13 000
Subventions Partenaires et autres	6 500
Recettes Coupes	5 000
Produits financiers	500
TOTAL RECETTES	269 950

DEPENSES	
Achats (<i>fournitures, électricité, eau, équipements, ...</i>)	22 100
Services extérieurs (<i>stages, journée des bénévoles, récompenses, Finales Coupes, ...</i>)	16 150
Autres services extérieurs	9 700
Frais de mission	10 000
Frais de déplacement des Commissions	13 000
Frais postaux	2 500
Téléphone	3 000
Frais de gestion (<i>Section Sportive, journées futsal, écoles primaires, ...</i>)	8 000
Impôts et taxes	4 500
Charges de personnel	173 000
Charges financières (<i>emprunt, taxes bancaires</i>)	8 000
TOTAL DEPENSES	269 950

Le Président apporte quelques précisions au fur-et-à-mesure de la présentation.

En l'absence de remarque et de question, il met au vote ce budget.
Celui-ci est adopté à l'unanimité des clubs présents.

Le Président félicite et remercie M. AUBLANC et ses collègues, ainsi que Véronique CHANUDET, pour la présentation et le travail réalisé.



7 - EXAMEN DES VOEUX

* VOEU DE LA COMMISSION FEMININE :

Antoine DELAGE, co-Président de la Commission Féminine, indique que le vœu a été présenté par la Commission, suite au nombre de forfaits observés lors du premier tour de la compétition.

Le Président met le vœu au vote.

L'Assemblée adopte la modification du Règlement de la Coupe de la Creuse Féminine à 11 comme suit à l'unanimité :

« **Article 5** : Les rencontres sont éliminatoires, elles se disputent sur un match.

Article 8 : Règlement financier.

Dans le cas d'un match unique, la répartition de la recette se fera de la façon suivante :

- 1- Remboursement des frais d'organisation de terrain (fixé à 10 % de la recette brute).
 - 2- Remboursement des frais d'arbitrage et de délégation.
 - 3- Remboursement des frais de voyage des équipes.
 - 4- Le reste sera partagé par moitié entre les équipes en présence.
- En cas de déficit, celui-ci sera partagé par moitié entre les deux équipes.

Pour la Finale, le règlement financier sera déterminé par le Comité de Direction. »

8 - APPLICATION DU CARTON BLANC POUR LA PROCHAINE SAISON

David WAILLIEZ commente un diaporama qui précise les modalités d'application du carton blanc.

Il précise notamment que le carton blanc ne peut être infligé qu'en cas de contestations, qu'il n'y pas de sanction financière applicable lorsqu'un carton blanc sera notifié.

De plus, il rappelle les possibilités quant au fait que plusieurs cartons soient sortis pour le même joueur :

- 1 carton blanc + 1 carton jaune = le joueur peut rester sur le terrain
- 1 carton blanc + 1 carton blanc = expulsion
- 1 carton jaune + 1 carton jaune = expulsion.

Pour finir, il précise que la somme perdue par le District (montant des avertissements infligés par des cartons jaunes) sera compensée par la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine.

Interventions de :

- M. NANDILLON (US Méasnes) : est-ce que les arbitres bénévoles pourront s'en servir ?

Réponse : oui, disponibles pour tous les arbitres, bénévoles et/ou officiels.

- Mme LAINE (US Grand-Bourg) : quand le joueur peut-il rentrer ?

Réponse : sur autorisation de l'arbitre après les 10 minutes.

- M. ROUSSON (AS Nord Est Creuse) : qu'en est-il du temps additionnel ?

Réponse : il compte dans le décompte des 10 minutes.

- M. DUMIGNARD (ES St Maurice) : à quoi ça sert de saisir le carton blanc sur la tablette sachant qu'il n'y a pas d'amende ?

Réponse : pour des raisons statistiques et dans le cadre d'un éventuel classement du fair-play.

- M. LAFAYE (AS St Sulpice le Guérétois) : pourquoi n'est-il pas applicable sur la Coupe de France ?

Réponse : car c'est une organisation fédérale, donc impossible même sur les deux premiers tours gérés par la Ligue.

- M. PENOT (US St Agnant de Versillat) : si c'est le capitaine qui est exclu temporairement ?

Réponse : les arbitres seront formés et jugeront sur le moment.

- Mme DUMONTEIL (US Vallière) : est-ce que les arbitres bénévoles seront formés ?

Réponse : le District organisera une formation.

David WAILLIEZ remercie les clubs pour leur comportement pendant la saison, en notant qu'il n'y avait eu aucune agression d'arbitre.



9- QUESTIONS DIVERSES

Michel MOUTON intervient pour expliquer les modalités de faisabilité des dossiers FAFA.

Il rappelle aux clubs de ne pas hésiter à prendre contact avec les Membres de la Commission afin que ces derniers puissent étudier en aval le projet et ainsi définir s'il peut ou non rentrer dans les critères d'attribution de subvention.

Mme FOUCAULT (FC Royère de Vassivière) demande si le Championnat Foot-Loisir sera relancé l'an prochain et qui pourrait y participer (plus de 35 ans, mixité ?).

Pierre LEYNIAT indique qu'un sondage sera envoyé aux clubs afin qu'ils puissent donner leur avis.

Mme DA SILVA (AS St Dizier-Leyrenne) demande si un joueur licencié Foot-Loisir sera considéré mutation en cas de départ dans une équipe en championnat classique.

La réponse est non.

M. LEFAURE (ES Bénévent-Marsac) demande pourquoi le projet de calendrier général des compétitions établie par la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine ne tient pas compte des réactions des clubs à Chénérailles.

David WAILLIEZ explique que rien n'est arrêté à ce jour et que le projet sera étudié et discuté lors du prochain Comité de Ligue.

Mme PEYNIN (FC La Forêt du Temple) demande pourquoi les tirages au sort ont été effectués jusqu'aux Finales et non pas tour par tour.

Ce n'était pas possible cette saison suite aux nombreux reports dus à la météorologie défavorable et qui a duré.

Jean-Pierre BARDAUD (ESM La Souterraine) demande comment cela va se passer au niveau de la dématérialisation des licences.

Il est rappelé qu'elle n'est possible que pour les renouvellements et les nouvelles demandes de licences des joueurs uniquement.

Thierry ECOBICHON (US Vallière) indique qu'il est possible d'imprimer les demandes de licence pré-remplies.

Interventions également de M. PENOT (US St Agnant de Versillat) et Mme DA SILVA (AS St Dizier-Leyrenne).

Mme DA SILVA (AS St Dizier-Leyrenne) demande pourquoi la tablette n'accepte pas une équipe avec 8 joueurs.

David WAILLIEZ prendra contact avec les services informatiques de la Ligue afin de lui apporter une réponse.

13- INTERVENTION DES PERSONNALITES

David WAILLIEZ, qui représente le Président de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine Saïd ENNJIMI, indique que la Ligue va créer une Coupe des vainqueurs des Coupes Départementales qui sera pourvue de bonnes dotations financières.

Il demande ensuite aux clubs, s'ils le peuvent, de proposer des licenciés pour l'accompagnement des nouveaux arbitres sur neuf rencontres.

Il précise qu'un appel à candidatures sera effectué pour une formation d'accompagnateurs d'arbitres.

Il rappelle que la Ligue aidera financièrement les Districts qui ne font pas de thésaurisation mais qui, au contraire, proposent des actions.

M. Vincent TURPINAT, qui représente le Député Jean-Baptiste MOREAU, excuse ce dernier, retenu pour une intervention dans le Finistère.

Il précise que c'est la première fois qu'il assiste à l'Assemblée Générale du District de Football.

Il dit que le signal envoyé par la Ministre des Sports concernant le CNDS a été mal perçu par le milieu rural, ce qu'il comprend, mais indique que de bonnes nouvelles vont certainement prochainement arriver.

Il se demande si le District et les clubs ne devront pas, dans un futur proche, réfléchir à inventer ou réinventer les propositions de compétitions (nouvelles pratiques, horaires différents, ...).

Pour finir, il remercie tous les bénévoles présents de leur implication et se dit ravi d'avoir assisté aux travaux de cette Assemblée Générale.



M. Antoine ARKI, Inspecteur à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, salue le discours franc et transparent du District, et sent une volonté de redresser la barre financièrement.

Il félicite la tenue de l'Assemblée Générale et précise que le District est une locomotive dans le sport creusois.

Il indique une évolution en matière de gouvernance avec la création d'une Agence Nationale des Sports qui donnera plus d'autonomie aux Fédérations.

Il revient ensuite sur l'évolution du CNDS qui subit un recentrage global avec une baisse nationale (- 50 % pour la région Nouvelle Aquitaine) et qui voit donc le financement, en priorité, des Comités Départementaux, têtes de gondole.

Par contre, il rappelle que Madame la Ministre a annoncé un abondement supplémentaire de 5 millions d'Euro au niveau National (545.000 euro pour la région Nouvelle Aquitaine) qui devra être utilisé prioritairement pour l'aide au développement des « petits » clubs.

Il indique également qu'un fonds de développement à la vie associative va être créé pour soutenir les petites associations, sportives y compris, sur leur fonctionnement.

En Creuse, ce chiffre devrait être de l'ordre de 120.000 à 160.000 euro.

Il revient ensuite sur le partenariat avec le District, avec la reconduction de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs en 2017.

Il informe les clubs de l'exemplarité du District par sa structuration et la pluralité des actions menées, et indique que c'est toujours un plaisir de collaborer.

Il évoque rapidement les services civiques et le retour aux 4 jours pour la plupart des écoles creusoises, en indiquant la mise en place d'un plan « mercredi » pour l'organisation d'une politique d'un parcours éducatif, lors duquel les clubs sportifs pourraient intervenir.

Pour finir, il informe d'une exonération fiscale sur les charges patronales à l'intention des associations employeurs dès début 2019.

Il remercie les clubs et le Comité de Direction pour l'accueil.

Le Président demande aux clubs s'ils ont des questions.

M. NANDILLON (US Méasnes) intervient sur le problème de vieillissement des dirigeants et s'inquiète de la « mort » prochaine des petits clubs.

M. TURPINAT lui apporte une réponse.

En l'absence d'autres interventions, le Président invite tous les participants au vin d'honneur et clôture la séance à 22 heures.

Le Président : Philippe LAFRIQUE.

Le Secrétaire Général Adjoint : Antoine DELAGE.

Le Secrétaire Administratif : Guillaume LACAN.



ANNONCES CLUB

L'AS LUSSAT recherche un entraîneur pour son équipe première.

Pour la saison 2018/2019, l'AS LUSSAT souhaite renforcer ses effectifs et l'encadrement de l'équipe première.

Le club est à la recherche d'un coach pour l'équipe A, reléguée cette saison en 3^{ème} Division, et de joueurs souhaitant intégrer ce petit club qui a l'ambition de retrouver la 2^{ème} Division le plus rapidement possible.

N'hésitez pas à contacter la Présidente Michèle BOURRAT au 07.77.05.15.11.

Pour la saison 2018/2019, l'ES St GEORGES-St SULPICE recherche :

- une personne pour entraîner les joueurs et encadrer l'équipe première
- des joueurs souhaitant intégrer le club.

Contactez les co-Présidents Gilles GRAMPEIX (05.55.66.67.73) et/ou Valéry FAVRE (06.50.89.04.30).



DISTRICT DE FOOTBALL DE LA CREUSE



FINALES DES COUPES DE LA CREUSE

FEMININES-SENIORS - 23 JUIN 2018



SOUSCRIPTION A LOTS

**1 euro
le ticket**

			N° gagnants
1	1 Tablette Samsung Galaxy TAB A	District	15 rouge
2	1 Drone Falcom HD	District	42 jaune
3	1 bon d'achat de 100 €	Intersport	82 vert
4	1 maillot Equipe de France	District	108 bleu
5	1 baptême de l'air à St Laurent	District	561 bleu
6	1 formule Trio	Campanile	56 jaune
7	1 formule Trio	Campanile	346 bleu
8	1 Scie Sautreuse		234 bleu
9	1 panier Garni	Carrefour Market Guéret	25 vert
10	1 repas la Gourmandière Clavière		31 rouge
11	1 repas l'Oasis Guéret		111 bleu
12	1 repas l'Oasis Guéret		225 bleu
13	1 Téléphone Alcatel One Touch	Leclerc	55 rouge
14	1 Téléphone Alcatel One Touch	Leclerc	316 bleu
15	1 lot 3 tasses à café		529 bleu
16	1 carafe Brita + 8 cartouches		18 jaune
17	1 bon d'achat de 10 €	Bio Creuse	136 bleu
18	1 bon d'achat de 10 €	Bio Creuse	38 vert
19	1 bon d'achat de 10 €	Picard	220 bleu
20	1 bon d'achat de 10 €	Picard	13 jaune

Les lots n'étant pas retirés (*ceux qui ne sont pas grisés*) le jour du match pourront l'être au Siège du District de Football, 17 Rue Jean Bussière, à GUERET (05.55.52.09.85) jusqu'au **31 AOUT 2018**.



80 ANS DE L'USS MÉRINCHAL

Samedi 21 juillet au stade Pierre Ventenat



A partir de 9h30:

- Tournoi féminin

A partir de 12h:

- Barbecue



A partir de 13h30:

- Tournoi masculin

Soirée à 19h:

Verre de l'amitié

Suivi du Repas :

« cuisse de bœuf à la broche »



Sur réservation avant le 10/07/18 au 06.76.37.17.63



Nathalie LEGAN

Ste. FEYRE²³

Salle Raymond Poulidor

Dimanche
16
Septembre
• 14H30

Thé Dansant
du
Foot Ball Creusois

Menu

Tartines
campagne
« Culs Noirs »
Offertes !

TOMBOLA / IC

Organisé par

DISTRICT DE LA CREUSE

Entrée : 10€
Réservations :
05 55 52 09 85
05 55 52 36 71

Retrouvez nous sur le site du District de Football de la Creuse :
<http://foot23.fff.fr>